L'indépendance qui nous rassemble

InFOs
SPÉCIAL ALTERNANTS

Vous êtes embauché en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation chez LCL.

ALTERNANT, vous êtes salarié au même titre que les autres salariés et bénéficiez de droits ainsi que d'un certain nombre d'avantages spécifiques à votre statut.

***FO LCL* Méditerranée** est une équipe de délégués du personnel, d'élus au Comité d'Etablissement ou de membres du CHSCT, élus par tous les salariés.

FO LCL est la **première et la seule organisation syndicale** à avoir mis en place une **communication régulière qui vous est entièrement consacrée.**

***FO LCL* Méditerranée** vous informe, vous conseille et vous accompagne au quotidien pendant votre formation et au-delà.

FO LCL intervient également auprès de la direction afin de faire respecter

Les InFOs en direct avec l' appli à télécharger : RDV sur votre « store » habituel *

* Apple Store et Play Store (IOS, Android).
L'appli n'est pour l'instant pas référencée sur Windows Store.

FO LCL

vous présente le numéro de **Juin 2017**

Dans ce numéro :

- La nouvelle Appli *FO LCL*
- Le Carnet de bord
- La Validation
- Le mémoire
- L'ancienneté
- Le jour d'après…

CONTACTS

Vous avez des questions concernant vos conditions de travail ou un sujet que vous souhaitez voir aborder, n'hésitez pas à nous contacter :

Anita TATO
Référente Alternants
06.82.86.45.62
anita.tato@lcl.fr

Lydie COMPIN
CSR Méditerranée
06.19.55.68.28
CSR-RS_FO_DE-MED@lcl.fr

Le carnet de bord

Votre carnet de bord est le support indispensable qui garantit le bon déroulement de votre formation. Il doit également permettre, à mi-parcours et à la fin de votre alternance, de mieux appréhender votre futur poste avec votre tuteur lors de votre évaluation. Il sera le support de communication lors de votre entretien de validation avec votre manager.

Il reprend :

- les formations suivies pendant votre alternance,
- La fiche mission : les étapes, les principales missions et activités,
- le parcours intégration métier étudié sous 4 aspects :

1. l'acquisition des connaissances,
2. l'appropriation et l'utilisation des procédures, des outils et des supports,
3. l'évaluation à l'aide de l'ERC,
4. la mise en situation après de la clientèle...

Le mémoire

FO LCL vous propose quelques extraits choisis de *« Bien rédiger son mémoire ou son rapport de stage »*, publié aux Editions l'Etudiant :

- exposez l'historique de l'entreprise ... mais pas trop
- parlez de votre mission très précisément
- Valorisez les tâches accomplies et l'intérêt que vous y avez porté
- développez les thèmes tels que le positionnement de l'entreprise, le rapport à la concurrence
- respectez la confidentialité de certaines informations...

N'oubliez pas : un mémoire n'est pas une thèse de doctorat, ni par la taille, ni par l'étendue de la réflexion.

L'ancienneté

Mes années d'alternance sont-elles reprises dans mon ancienneté ?

Oui, vos années d'alternance sont reprises dans votre ancienneté au même titre que les périodes correspondant à un contrat d'étudiant à temps partiel ou d'auxiliaire de vacances que vous auriez effectuées au sein de LCL.

Le conseil de *FO LCL* : Après votre validation, vérifiez dans Peoplec@re votre ancienneté. Celle-ci peut vous permettre d'accéder à certains avantages sociaux LCL.

La validation

Si vous arrivez à la fin de votre parcours d'alternance, ***FO LCL*** vous encourage à vous rapprocher de votre tuteur et /ou GRH afin d'obtenir un entretien.

Celui-ci est déterminant,
il intervient en conclusion des échanges que vous avez dû avoir avec votre tuteur tout au long de votre formation et du suivi du carnet de bord mis en place par LCL.

Il n'y a pas de date butoir pour la signature du contrat d'embauche. Celle-ci peut intervenir le lendemain de la date de fin de votre contrat d'alternance, ou par anticipation avec un positionnement immédiat sur le poste.

FO LCL rappelle que le positionnement final et donc la validation en CDI se concrétisent lors des comités RH entre le GRH et la hiérarchie locale.

Peut-être avez-vous déjà été contacté(e) pour la validation de votre parcours et la signature de votre contrat d'embauche, sous réserve de la réussite à l'examen ?

FO LCL reste à votre écoute .

Le jour d'après ...
donnez-nous de vos nouvelles

FO LCL Méditerranée souhaite connaître vos projets. Merci de prendre le temps de remplir le questionnaire ci-dessous et de l'adresser à :

Anita TATO
25 rue Saint Ferréol
13001 MARSEILLE
CDR 46027
Tel : **06.82.86.45.62 /04.91.59.77.87**
Mail : **anita.tato@lcl.fr ou anitatato09@gmail.com**

Nom / Prénom :

Adresse mail :

Embauche : OUI / NON (1)

Affectation :

Poursuite d'études : OUI /NON (1)

Chez LCL : OUI / NON (1)

Autres horizons

(1) rayer la mention inutile